



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

ADOPTION RÈGLEMENT 407-2025

Fixant la tarification pour le camp de jour été 2025

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, Sonya Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue le 1^{er} avril 2025 fut adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 407-2025, Règlement fixant la tarification pour le camp de jour.

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 2 avril 2025.

Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière